

L'analyste financier

Sa mission

L'analyste financier cherche à optimiser la rentabilité financière de l'entreprise et établit les recommandations de placements financiers, d'achat ou de vente de valeurs boursières.

Ses activités

- Rechercher les meilleurs modes de financement nécessaires au fonctionnement de l'entreprise
- Valoriser les flux financiers à court, moyen et long terme
- Conseiller l'entreprise en matière d'achat et de vente de valeurs boursières
- Evaluer le rapport risque/rendement d'un investissement
- Etablir des simulations à partir de modèles financiers et de données économiques et financières
- Gérer la trésorerie et les fonds de l'entreprise
- Conseiller la direction sur la politique de prix

Son profil et ses compétences

- Solides connaissances en économie, en finance et en fiscalité
- Bonne connaissance en droit des sociétés et en statistiques
- Capacité d'anticipation, réactivité
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Pratique de l'anglais très appréciée

Les voies d'accès au métier

- Master d'Economie et Gestion mention métiers de la finance
- Master pro Sciences de gestion-administration des affaires mention finance
- Diplôme d'Ecoles Supérieures de Commerce spécialisation en finance
- Une expérience dans le secteur Banque/Assurance ou en cabinet conseil est très appréciée

Le salaire mensuel brut d'un(e) débutant(e)

Entre 2500 et 3000€ brut / mois pour un jeune diplômé auxquels peuvent s'ajouter des primes de résultats¹

Les perspectives d'évolutions

Responsable financier, conseil auprès des entreprises

Vous souhaitez recruter un jeune diplômé

Retrouvez la liste des établissements proches de votre entreprise pour déposer vos offres sur :

- www.biop.ccip.fr, rubrique informations
- www.onisep.fr, rubrique S'orienter

Les stages de formation continue proposés par la CCIP

- Diagnostic financier de l'entreprise / ADVANCIA – 2 jours
- Ingénierie financière et fiscale / ESCP-EAP – 410 heures sur 15 mois (vendredi et samedi matin)

Retrouvez l'ensemble des formations continues proposées par la CCIP sur www.dfc.ccip.fr, rubrique catalogue en ligne et le programme de nos écoles sur www.biop.ccip.fr, rubrique Formations CCIP.

¹ donné à titre indicatif – il est impératif de vous reporter à votre Convention Collective pour connaître les salaires minimaux